

SEANCE DU VENDREDI 17 AVRIL 2026 A 19 H 00

Nombre de Conseillers en exercice	11
présents	
ou représentés	11
votants	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0

N°17042026-007

Date de la convocation
03/04/2026

OBJET

DESIGNATION
D'UN
REFERENT AGRICOLE

Le Maire



Nicolas JAFFEUX.

Signature et cachet

Le Secrétaire de séance,



Ludovic ESCARPA.

Signature et cachet

L'an deux mille vingt-six, le 17 avril à 19 Heures, en Mairie de VASSEL, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M. JAFFEUX Nicolas, Maire de VASSEL.

Présents : Mmes CHADEYRAS Sylvie, MONIER Isabelle, LAFERRERE Céline, RIVIERE Céline, M. ANDRODIAS Jérôme, DUZELIER Cédric, ESCARPA Ludovic, JAFFEUX Nicolas, UHRY Damien

Absents (excusés) : Mme PALHEIRE Virginie, M. TROIS-VALETS Gilles

Procuration de Mme PALHEIRE Virginie à M. ESCARPA Ludovic

Procuration de M. TROIS-VALETS Gilles à M. DUZELIER Cédric

Secrétaire de séance : M. ESCARPA Ludovic

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du Conseil Départemental concernant les nouvelles orientations et mesures en faveur de l'agriculture, l'alimentation et la sylviculture.

Des mesures opérationnelles alliant proximité, équité et innovation vont être déployées pour :

- ✓ Accompagner les agriculteurs afin qu'ils vivent dignement de leur travail,
- ✓ Favoriser l'installation pour conserver l'attractivité et le dynamisme dans nos territoires,
- ✓ Soutenir le développement et la structuration de filières à valeur ajoutée,
- ✓ Garantir un approvisionnement de qualité, notamment en restauration collective avec Agrilocal63,
- ✓ Développer des liens producteurs-consommateurs et redonner une image positive de l'agriculture et la sylviculture.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le CD63 déploie une animation foncière agricole sur l'ensemble de son territoire afin de préserver le foncier agricole grâce à la mise en œuvre de stratégies foncières locales adaptées et ainsi améliorer la structuration foncière des exploitations agricoles afin de créer les conditions pour maintenir une activité agricole sur nos territoires.

Cette animation s'appuie notamment sur un réseau de référents agricoles dont le rôle est :

- ❖ Contribuer à la mise à jour des informations sur les exploitations agricoles et l'évolution du foncier agricole de la commune,
- ❖ Participer à des groupes de travail pour réfléchir, avec les référents des communes voisines, aux enjeux agricoles et fonciers du territoire et proposer des pistes d'actions à mettre en œuvre,
- ❖ Relayer les informations concernant la nouvelle politique de soutien aux exploitants mise en place et les outils afférents.

Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le 05/05/2026

ID : 063-216304451-20260417-17042026007-DE

SEANCE DU VENDREDI 17 AVRIL 2026 A 19 H 00

Le référent agricole doit être un membre du Conseil municipal ayant une bonne connaissance des exploitations et du foncier agricole de la commune.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne :

- **Monsieur DUZELIER Cédric**
référent auprès du Conseil Départemental, en charge de l'animation foncière agricole.

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme.

Fait à VASSEL, le 28 avril 2026.

Le Maire,

Nicolas JAFFEUX



Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le 05/05/2026

ID : 063-216304451-20260417-17042026007-DE